



Fonds de dotation de l'IHP

En 2016, l'Institut Henri Poincaré (IHP), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Université Pierre et Marie Curie (aujourd'hui Sorbonne Université) se sont associés aux sociétés savantes en mathématiques (la Société Mathématique de France (SMF), la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI) et la Société Française de Statistique (SFdS) et à un Cercle d'entreprises partenaires pour créer le Fonds de dotation de l'IHP.

- | |
|--|
| SITE WEB DU FONDS DE DOTATION DE L'IHP |
|--|



Site web du Fonds de dotation de l'IHP

<https://www.fonds-ihp.org/>



*Brigitte Zana, déléguée générale
en charge du développement*

Le Cercle des entreprises partenaires de l'IHP

Le **Cercle des entreprises partenaires de l'Institut Henri Poincaré** a été créé en novembre 2015 avec 9 entreprises : 80 Cap, Airbus, Atos, BNP Paribas, Huawei, IBM, Orange RTE et Thales.

Ses membres apportent les contributions nécessaires au développement de l'IHP en complément des financements publics (CNRS, Sorbonne Université et collectivités territoriales). Les apports se répartissent en financement, matériel et expertise.

Depuis 2015, le Cercle s'est agrandi et est composé d'une quinzaine d'entreprises qui apportent selon leur taille et leur spécificité un soutien financier en nature et/ou en compétences.

Les missions du Fonds de dotation

Le Fonds de dotation a pour objet de **collecter des fonds en vue de les redistribuer à des organisations d'intérêt général** œuvrant au développement de synergies entre la recherche en mathématiques, l'enseignement, la médiation et la diffusion des connaissances scientifiques. Il a la capacité de **recevoir des fonds privés des entreprises et de donateurs individuels** dont les valeurs et les passions sont en phase avec celles portées par l'Institut Henri Poincaré. Il fait aussi **appel à la générosité du grand public** par des campagnes de financement participatif sur des projets précis.

Le Fonds de dotation mène des actions pour soutenir les projets de l'IHP, **notamment le développement de la Maison Poincaré** qui ouvrira ses portes début 2023. Depuis sa création, il a ainsi concentré ses soutiens au financement des actions de diffusion (expositions, colloques, animations, films en direction du grand public) et a contribué financièrement à la conception de la Maison Poincaré, notamment la muséographie.

La gouvernance du Fonds

Le Conseil d'administration du Fonds a été présidé par Cédric Villani depuis sa création jusqu'au 7 mars 2019, date à laquelle Sylvie Benzoni en a pris la présidence par intérim. Vincent Lefieux, représentant le Cercle des entreprises partenaires de l'IHP au Conseil d'administration, a été élu Président le 29 mai 2019.

Le Fonds de dotation est géré par un Conseil d'administration formé de 8 membres répartis dans 3 collèges :

- Collège des fondateurs :
 - Pour le CNRS : Christophe Besse, mathématicien, directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs applications (INSMI) ;
 - Pour Sorbonne Université : Pierre-Marie Chauvin, maître de conférence et vice-président "art, science, culture et société" de Sorbonne Université
- Pour les sociétés savantes :
 - Grégoire Allaire, mathématicien, professeur à l'École Polytechnique ;
- Collège des partenaires :
 - Vincent Lefieux, responsable du pôle analyse et expertise statistique, RTE, Président du Fonds de Dotation ;
- Personnalités qualifiées :
 - Sylvie Benzoni, mathématicienne, directrice de l'IHP ;
 - Clotilde Fermanian, mathématicienne, présidente du Comité de Culture Mathématique ;
 - Pierre-Emmanuel Juillard, philanthrope, managing director AXA Investment Manager ;
 - Cédric Villani, mathématicien, président d'honneur du Fonds de dotation.

Les actions du Fonds de dotation

La Maison Poincaré

À partir de 2023, de nouveaux espaces permettront d'accueillir des chercheurs et chercheuses dans des conditions optimales, ainsi que des publics non spécialistes au sein de la Maison Poincaré.

Cette extension de l'Institut Henri Poincaré (IHP) dans le bâtiment historique Jean Perrin a été initiée par le mathématicien Cédric Villani, alors directeur de l'IHP. Le projet est porté par l'IHP et ses tutelles : le CNRS et Sorbonne Université.

Pour financer les aménagements de la Maison Poincaré, il est fait appel à des fonds privés apportés par des particuliers philanthropes, ainsi que des entreprises. Les entreprises mécènes sont réunies au sein du Cercle des entreprises partenaires de l'IHP, créé fin 2015. La gestion des fonds collectés est assurée par le Fonds de dotation de l'IHP.

Les premières actions du Fonds de dotation

URL de la page : https://www.ihp.fr/fr/fonds-de-dotation-de-lihp&is_pdf=true

Dès l'année 2016, la collaboration avec le Cercle des entreprises partenaires de l'IHP s'est mise en place autour de deux actions :

- Le colloque Mathématiques, oxygène du numérique, pour débattre des mathématiques et du monde de demain qui s'est tenu les 20 et 21 octobre sur le campus de Sorbonne Université ;
- La célébration du Centenaire de la naissance de Claude Shannon, dans le cadre de la démarche internationale Shannon100 : un événement associant une exposition en partenariat avec le Musée des Arts et Métiers, un cycle de conférences grand public et un séminaire de recherche.
- La réalisation du film Maison des mathématiques : chapitre 1.

En 2017, le Fonds de dotation a soutenu six projets de l'IHP :

- Campagne de financement participatif Math mon modèle pour la restauration de modèles mathématiques conservés à la bibliothèque de l'IHP ;
- Esthétopies, exposition science et arts à la bibliothèque de l'IHP,
- Enquête chez Poincaré, un parcours découverte sur tablette,
- La réalisation du film Maison des mathématiques : chapitre 2
- Holo-Math, prototype de réalité mixte, sur le thème du mouvement brownien,
- Gaston Darboux, à l'occasion de la célébration de la disparition du géomètre : outre la restauration de modèles mathématiques, le Fonds a participé au financement d'un colloque sur l'œuvre de Gaston Darboux.

En 2018, le Fonds de dotation a contribué notamment au financement de :

- deux expositions dans le prolongement des célébrations du centenaire de la disparition de Gaston Darboux : La profondeur des surfaces (exposée à la bibliothèque de l'IHP) et Sous la surface les maths (exposée au musée des arts et métiers puis à la Maison des mathématiques et de l'informatique de Lyon à partir de la rentrée 2019)
- le film Man Ray et les équations shakespeariennes
- de nouvelles préfigurations de réalité mixte Holo-Math,
- l'exposition Comme par hasard, en partenariat avec la Maison des mathématiques et de l'informatique de Lyon

En 2019, le Fonds de dotation a contribué au financement du premier épisode d'Holo-Math (Le mouvement Brownien) notamment par une campagne de financement participatif De l'autre côté du miroir.

Il contribue également au financement de la conception des espaces de la Maison Poincaré. Une campagne de financement participatif dédiée est en cours : La Maison Poincaré, les maths autrement.

Contacter le Fonds de dotation de l'IHP

Remerciements

L'Institut Henri Poincaré et son Fonds de dotation expriment leur reconnaissance aux nombreux donateurs et donatrices particuliers, ainsi qu'aux philanthropes et aux entreprises mécènes qui ont soutenu le projet d'extension et permis à la Maison Poincaré d'exister.

Les philanthropes

- Pierre-Emmanuel Juillard
- Philippe Azoulay
- Marie-Noëlle Mottez
- Xavier Menguy
- Fondation Daniel Iagolnitzer
- Claude Aulagnon
- Gautier Marti

Les mécènes

Entre 2016 et 2023

- RTE
- BNP PARIBAS
- VIVIENNE INVESTISSEMENT
- IBM
- DIATEM
- LA FRANÇAISE DES JEUX
- EXOSEPT CONSULTING
- AQUILA DATA
- BRUNEAU MAXIBURO
- CASDEN
- BECHTLE
- WAGRAM 85
- NAOTIC

Entre 2016 et 2021

- HUAWEI
- FONDATION L'ORÉAL
- ORANGE
- ATOS
- FONDATION DANIEL ET NINA CARASSO
- AIRBUS
- CRITEO
- MICROSOFT
- LE GRAND ACTION
- EOS



INSTITUT HENRI POINCARÉ - UAR839

Sorbonne Université / CNRS
11 rue Pierre et Marie Curie
75231 Paris Cedex 05

HORAIRES

L'institut :

- lundi au vendredi de 8h30 à 18h,
- fermé les jours fériés.

Le musée - Maison Poincaré :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 17h30,
- samedi de 10h à 18h,
- fermé le mercredi et le dimanche.